

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil d'administration de la Société de transport du Saguenay, tenue au 1330 rue Bersimis arrondissement de Chicoutimi, le 1^{er} février 2010 à 9h30, par voie téléphonique.

Sont présents : Madame Martine Lafond et Messieurs Guy Biron, Paul-Roger Cantin, Denis Dahl, Fabien Hovington, Marc Pettersen et Jean-Eudes Simard.

Assiste également :

Madame Lise Vézina, directrice générale adjointe et secrétaire générale de la Société.

10-022 Résultat de soumission – Services professionnels en ingénierie (Terminus Morin)

CONSIDÉRANT que la Société a procédé à un appel d'offres public pour des services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans et devis préliminaires et des plans et devis définitifs de même que les services durant la construction d'un débarcadère et d'un bâtiment de services au Terminus Morin (arrondissement Chicoutimi);

CONSIDÉRANT que la Société a reçu six (6) soumissions conformes dans les délais cités à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection suite à l'évaluation des soumissions conformes reçues ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Paul Roger Cantin
Appuyé par M. Denis Dahl

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le mandat pour des services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans et devis préliminaires et des plans et devis définitifs de même que les services durant la construction d'un débarcadère et d'un bâtiment de services au Terminus Morin (arrondissement Chicoutimi) soit, et il est par les présentes, octroyé à la firme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit à Unigec Expert-Conseil pour un montant de 23,293.83 \$ (incluant les taxes).

10-023 Résultat de soumission – Services professionnels en architecture (Terminus Morin)

CONSIDÉRANT que la Société a procédé à un appel d'offres public pour des services professionnels en architecture pour la préparation des plans et devis préliminaires et des plans et devis définitifs de même que les services durant la construction d'un débarcadère et d'un bâtiment de services au Terminus Morin (arrondissement Chicoutimi);

CONSIDÉRANT que la Société a reçu trois (3) soumissions conformes dans les délais cités à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection suite à l'évaluation des soumissions conformes reçues ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Paul Roger Cantin
Appuyé par M. Denis Dahl

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le mandat pour des services professionnels en architecture pour la préparation des plans et devis préliminaires et des plans et devis définitifs de même que les services durant la construction d'un débarcadère et d'un bâtiment de services au Terminus Morin (arrondissement Chicoutimi) soit, et il est par les présentes, octroyé à la firme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit à Groupe Conseil Planitech Architecte, pour un montant de 26,525.63 \$ (incluant les taxes).

Et la séance est levée à 10 h 00.

Président

Secrétaire